

**LE CONSEIL COMMUNAL,
LA MUNICIPALITÉ
ET LA POPULATION D'ÉCLÉPENS**

ont le pénible devoir de faire part
du décès de

**Monsieur
Pierre GUINNARD**

*père de M. Pascal Guinnard,
membre de la Municipalité*

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.